

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

*Je commence par le nom de Allah,  
Celui Qui accorde Sa miséricorde à toutes les créatures dans le bas monde  
mais aux seuls croyants dans l'au-delà, Celui Qui accorde  
beaucoup de miséricordes aux croyants*

الْحَمْدُ لِلَّهِ رَبِّ الْعَالَمِينَ

*Louanges à Allah le Seigneur des mondes,  
والصَّلَاةُ وَالسَّلَامُ عَلَى سَيِّدِنَا مُحَمَّدٍ رَسُولِ اللَّهِ  
que l'honneur et l'élévation en degrés soient accordés à  
notre maître Mouhammad le Messager de Allah,  
ainsi que la préservation de sa communauté  
de ce que le Prophète craint pour elle.*

## **Khoutbah n°993**

Le vendredi 5 octobre 2018, correspondant au 25 Al-Mouharram 1440 de l'Hégire

# **La Prière**

***Al-hamdou lil-Lahi<sup>1</sup> was-salatou was-salamou ^ala sayyidina Mouhammadin r-raçouli l-Lah ; ya 'ayyouha l-Ladhina 'amanou t-taqou l-Lah.***

La louange est à Allah celui Qui donne un début à toute chose et Qui les fait revenir, Celui Qui n'a besoin de rien et Qui est digne de louanges, Celui Qui pardonne largement et châtie durement. La personne qu'Il guide obtient bonheur et rectitude, celle qu'Il égare obtient malheur et turpitude, la personne qu'Il dirige sur le chemin de la sauvegarde et à qui Il accorde la réussite de Lui obéir, c'est elle qui est sur la bonne direction. Il sait ce qui est apparent et ce qui est caché, ce qui échappe au gens et ce dont ils prennent connaissance, et Il sait les souhaits les plus intimes de toute personne qui recherche Son agrément.

Je demande à Allah d'accorder davantage d'honneur et d'élévation en degrés à notre maître Mouhammad l'annonciateur de bonnes nouvelles et l'avertisseur d'un châtiment, et de l'apaiser quant au sort de sa communauté, ainsi qu'à sa famille croyante et à ses compagnons bons et purs.

Esclaves de Allah, je vous recommande ainsi qu'à moi-même de faire preuve de piété à l'égard de Allah, Al-^Aliyy, Al-^Adhim, Lui Qui dit dans une 'ayah explicite du Qour'an :

﴿ إِنَّمَا يَعْمُرُ مَسَاجِدَ اللَّهِ مَنِ ءَامَنَ بِاللَّهِ وَالْيَوْمِ الْآخِرِ وَأَقَامَ الصَّلَاةَ وَعَاتَى الزَّكَاةَ وَلَمْ يَخْشَ إِلَّا اللَّهَ فَعَسَىٰ أُولَٰئِكَ أَن يَكُونُوا مِنَ الْمُهْتَدِينَ ﴾

[sourat At-Tawbah / 18] ( 'innama ya^mourou maçajida l-Lahi man 'amana bil-Lahi wal-yawmi l-'akhiri wa 'aqama s-salata wa 'ata z-zakata walam yakhcha 'il-la l-Laha fa^aça 'oula'ika 'an yakounou mina

<sup>1</sup> Il s'agit des piliers selon Ach-Chafi^iyy pour ceux qui serait amené à donner le discours entièrement en français. Les piliers devraient être dits en arabe.

*l-mouhtadin*) ce qui signifie : « **Certes, ceux qui construisent et peuplent les mosquées de Allah, ce sont ceux qui croient en Allah et au Jour dernier, qui accomplissent la prière, qui s'acquittent de la zakat et qui ne recherchent pas l'agrément d'autre que Allah. Ceux-là espèrent être au nombre de ceux qui sont bien guidés.** »

Mes frères de foi, vous jeunes gens de l'Islam, Allah ta<sup>^</sup>ala dit :

﴿ حَافِظُوا عَلَى الصَّلَوَاتِ وَالصَّلَاةِ الْوُسْطَىٰ وَقُومُوا لِلَّهِ قَانِتِينَ ﴿٢٣٨﴾ ﴾

[sourat Al-Baqarah / 238] (*hafidhou ^ala s-salawati was-salati l-wousta waqoumou lil-Lahi qanitin*) ce qui signifie : « **Persévérez dans l'accomplissement des prières et notamment la prière médiane et veillez en prière surérogatoire la nuit.** »

Et le Prophète *alayhi s-salatou was-salam* a dit :

(( **خَمْسُ صَلَوَاتٍ كَتَبَهُنَّ اللَّهُ عَلَى الْعِبَادِ فَمَنْ جَاءَ بِهِنَّ لَمْ يُضَيِّعْ مِنْهُنَّ شَيْئًا اسْتِخْفَافًا بِحَقِّهِنَّ كَانَ لَهُ عِنْدَ اللَّهِ عَهْدٌ أَنْ يُدْخِلَهُ الْجَنَّةَ وَمَنْ لَمْ يَأْتِ بِهِنَّ فَلَيْسَ لَهُ عِنْدَ اللَّهِ عَهْدٌ إِنْ شَاءَ عَذَبَهُ وَإِنْ شَاءَ أَدْخَلَهُ الْجَنَّةَ** ))

[rapporté par *Al-Bayhaqiyy*] (*kamsou salawatina katabahounna l-Lahou ^ala l-^ibad faman ja'a bihinna lam youdayyi^ minhounna chay'ani stikhfafan bihaqqihinna kana lahou ^inda l-Lahi ^ahdoun 'an youd-khilahou l-jannah, waman lam ya'ti bihinna falayca lahou ^inda l-Lahi ^ahdoun 'an youd-khilahou l-jannah 'in cha'a ^adh-dhabahou wa'in cha'a 'ad-khalahou l-jannah*) ce qui signifie : « **Ce sont cinq prières que Allah a prescrites aux esclaves. Celui qui les accomplit sans en rater aucune par manquement à l'égard de leur importance, a la promesse de la part de Allah qu'Il le fera entrer au paradis et celui qui ne les accomplit pas n'aura pas cette promesse, si Allah veut, Il le châtiara et si Allah veut, Il le fera entrer au Paradis.** »

La prière est extrêmement importante, chers frères de foi. C'est la meilleure des œuvres après la foi en Allah et en Son Messager. Regardez bien, que Allah m'accorde ainsi qu'à vous-mêmes la réussite, combien de fois la mention de la prière a été jointe et côtoie la mention de la foi en Allah et en Son Messager dans le *Qour'an* :

Allah ta<sup>^</sup>ala dit :

﴿ إِنَّ الَّذِينَ ءَامَنُوا وَعَمِلُوا الصَّالِحَاتِ وَأَقَامُوا الصَّلَاةَ وَعَاتَوْا الزَّكَاةَ لَهُمْ أَجْرُهُمْ عِنْدَ رَبِّهِمْ وَلَا خَوْفٌ عَلَيْهِمْ وَلَا هُمْ يَحْزَنُونَ ﴿٢٧٧﴾ ﴾

[sourat Al-Baqarah / 277] (*'inna l-ladhina 'amanou wa'amilou s-salihati wa'aqamou s-salata wa'atou z-zakata lahoum 'ajrouhoum ^inda rabbihim wala khawfoun ^alayhim wala houm yahzanoun*) ce qui signifie : « **Certes, ceux qui ont été croyants et ont accompli les bonnes œuvres, ont fait la prière et se sont acquittés de la zakat auront leur rétribution de la part de leur Seigneur et n'auront ni de crainte ni de chagrin.** »

Allah ta<sup>^</sup>ala dit :

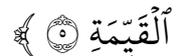
﴿ إِنَّمَا وَلِيُّكُمُ اللَّهُ وَرَسُولُهُ وَالَّذِينَ ءَامَنُوا الَّذِينَ يُقِيمُونَ الصَّلَاةَ وَيُؤْتُونَ الزَّكَاةَ وَهُمْ رَاكِعُونَ ﴾



[sourat Al-Ma'idah / 55] ('innama waliyyoukoumou l-Lahou waraçoulouhou wal-ladhina 'amanou, al-ladhina youqimouna s-salata wayou'touna z-zakata wahoum raki'oun) ce qui signifie : « **Vous devez obéir à Allah et à Son Messager et soutenir ceux qui ont cru, ceux qui accomplissent la prière et qui s'acquittent de la zakat en étant parmi ceux qui s'inclinent.** »

Allah ta'ala dit :

﴿ وَمَا أَمُرُوا إِلَّا لِیَعْبُدُوا اللَّهَ مُخْلِصِينَ لَهُ الدِّینَ حُنَفَاءَ وَيُقِيمُوا الصَّلَاةَ وَيُؤْتُوا الزَّكَاةَ وَذَٰلِكَ دِینُ الْقِیَمَةِ ﴾



[sourat Al-Bayyinah / 5] (wama 'oumirou 'il-la liya'boudou l-Laha moukhlisina lahou d-dina hounafa'a wayouqimou s-salata wayou'tou z-zakata wadhhalika dinou l-qayyimah) ce qui signifie : « **Ils n'ont reçu l'ordre que d'adorer Allah, de Lui vouer leur religion sans Lui attribuer d'associé, en ayant la croyance de droiture, d'accomplir la prière et de s'acquitter de la zakat. Et il s'agit là de la religion de rectitude.** »

Allah ta'ala dit :

﴿ الَّذِينَ يُؤْمِنُونَ بِالْغِیْبِ وَيُقِيمُونَ الصَّلَاةَ وَمِمَّا رَزَقْنَاهُمْ يُنْفِقُونَ ﴾

[sourat Al-Baqarah / 3] (al-ladhina you'minouna bil-ghaybi wayouqimouna s-salata wamimma razaq-nahoum younfiqoun) ce qui signifie : « [les pieux] **qui croient en ce que les sens ne perçoivent pas, qui accomplissent la prière et qui dépensent dans le bien à partir de toute subsistance qui leur est accordée.** »

Allah ta'ala dit :

﴿ قَدْ أَفْلَحَ الْمُؤْمِنُونَ ﴿١﴾ الَّذِينَ هُمْ فِي صَلَاتِهِمْ خَاشِعُونَ ﴿٢﴾ ﴾

[sourat Al-Mou'minoun / 1 et 2] (qad 'afलाha l-mouminouna l-ladhina houm fi salatihim khachi'oun) ce qui signifie : « **Auront réussi les croyants qui auront été remplis de crainte et de glorification [envers Allah] durant leur prière.** »

Regardez aussi combien de fois l'abandon de la prière a été mentionné conjointement à la mécréance, que Allah nous en préserve !

Allah ta'ala dit au sujet des anges du châtement qui interrogeront les gens de l'enfer pour les blâmer :

﴿ مَا سَلَكَكُمْ فِي سَقَرٍ ﴿٤٢﴾ قَالُوا لَمْ نَكُ مِنَ الْمُصَلِّينَ ﴿٤٣﴾ وَلَمْ نَكُ نُطْعِمُ الْمِسْكِينَ ﴿٤٤﴾ وَكُنَّا نَحْوُ مَعَ الْخَاطِئِينَ ﴿٤٥﴾ وَكُنَّا نَكْذِبُ بِيَوْمِ الدِّينِ ﴿٤٦﴾ ﴾

[sourat Al-Mouddath-thir / 42 à 46] (ma salakakoum fi saqar qalou lam nakou mina l-moussallin walam nakou nou'timou l-miskin wakounna nakhoudou ma'a l-kha'idin wakounna noukadh-dhibou biyawmi d-din) ce qui signifie : « [Les anges diront :] « **qu'est-ce qui vous a amené en enfer ?** » Ils

répondront : « nous n'étions pas au nombre de ceux qui faisaient la prière, nous ne donnions pas à manger aux pauvres, nous disions ce qui n'est pas valable au sujet des *'ayah* de *Allah* avec les égarés et nous refusions de croire en le jour du jugement. »

*Allah ta'ala* dit :

﴿ فَلَا صَدَقَ وَلَا صَلَّى ﴿٣١﴾ وَلَكِنْ كَذَّبَ وَتَوَلَّى ﴿٣٢﴾ ﴾

[*sourat Al-Qiyamah* / 31 et 32] (*fala saddaqa wala salla walakin kadh-dhaba watawalla*) ce qui signifie : « Il n'a ni donné d'aumône ni accompli de prière, mais il n'a fait que démentir et se détourner. »

Ainsi quelqu'un qui délaisse la prière, s'il la délaisse en reniant son obligation ou en s'en moquant, il sort de l'Islam, que *Allah* nous en préserve !

*Allah tabaraka wata'ala* dit :

﴿ وَإِذَا نَادَيْتُمْ إِلَى الصَّلَاةِ اتَّخَذُوهَا هُزُوءًا وَلَعِبًا ذَلِكَ بِأَنَّهُمْ قَوْمٌ لَا يَعْقِلُونَ ﴿٥٨﴾ ﴾

[*sourat Al-Ma'idah* / 58] (*wa'idha nadaytoun 'ila s-salati t-takhadhouha houzhouwan wala'iban dhalika bi'annahoum qawmoun la ya'qiloun*) ce qui signifie : « Et lorsque vous appelez à la prière, ils la considèrent comme un sujet de moquerie et de plaisanterie, ceci du fait que ce sont des gens qui ne comprennent pas. »

Quant à celui qui délaisse la prière par paresse, il ne sort pas de l'Islam mais commet un grave péché.

Alors je dis à tous ceux qui délaissent la prière : dans le bas-monde, il se peut que tu retardes un départ en voyage ou une tâche à réaliser, mais la mort, tu ne pourras pas la reporter ni la révoquer ! Reprends-toi avant qu'il ne soit trop tard ! La vie est limitée et les souffles sont comptés. La mort est telle une épée brandie au-dessus de nos têtes, elle est en suspens et nous ne savons pas quand elle va s'abattre.

Ô toi qui délaisse la prière, tu n'as pas de honte à l'égard de *Allah* Qui t'a créé, a harmonisé ton apparence et t'a pourvu de tes sens ?

Tu ne te prosterner pas pour Celui Qui a fait que tu aies deux yeux, une langue et des lèvres ? Ne craindras-tu pas le Seigneur Qui réalise ce qu'Il veut et Dont la puissance est parfaite, Celui Qui dit :

﴿ فَوَيْلٌ لِّلْمُصَلِّينَ ﴿٤﴾ الَّذِينَ هُمْ عَن صَلَاتِهِمْ سَاهُونَ ﴿٥﴾ ﴾

[*sourat Al-Ma'oun* / 4 et 5] (*fawayloun lil-moussallina l-ladhina houm ^an salatihim sahoum*) ce qui signifie : « Alors malheur à ceux qui font la prière, mais qui la retardent après son temps sans excuse ! »

Et sachez, que *Allah* vous fasse miséricorde, que la prière était déjà obligatoire pour les communautés qui nous ont précédés, tout comme elle a été rendu obligatoire pour nous, même s'il ne leur incombait pas d'en accomplir cinq quotidiennement. *Allah ta'ala* dit :

﴿ وَأَوْحَيْنَا إِلَىٰ مُوسَىٰ وَأَخِيهِ أَنْ تَبَوَّءَا لِقَوْمِكُمَا بِمِصْرَ بُيُوتًا وَاجْعَلُوا بُيُوتَكُمْ قِبْلَةً وَأَقِيمُوا الصَّلَاةَ  
وَبَشِّرِ الْمُؤْمِنِينَ ﴿٨٧﴾ ﴾

[sourat Younous / 87] (wa'awhayna 'ila Mouça wa'akhihi 'an tabawwa'a liqawmikouma bimisra bouyoutan waj'alou bouyoutakoum qiblatan wa'aqimou s-salata wabach-chiri l-mouminin) ce qui signifie : « **Nous avons révélé à Mouça et à son frère : "Bâissez pour vos peuples en Égypte des constructions, faites-en des lieux de prière et accomplissez-y la prière" et annonce la bonne nouvelle aux croyants.** »

Allah ta'ala dit au sujet de notre Maître 'Ibrahim :

﴿ رَبَّنَا إِنِّي أَسْكَنْتُ مِنْ ذُرِّيَّتِي بِوَادٍ غَيْرِ ذِي زَرْعٍ عِنْدَ بَيْتِكَ الْمُحَرَّمِ رَبَّنَا لِيُقِيمُوا الصَّلَاةَ فَاجْعَلْ أَفْعِدَةً مِنَ النَّاسِ تَهْوِي إِلَيْهِمْ وَارْزُقْهُمْ مِنَ الثَّمَرَاتِ لَعَلَّهُمْ يَشْكُرُونَ ﴿٣٧﴾ ﴾

[sourat 'Ibrahim / 37] (Rabbana 'inni 'askantou min dhourriyyati biwadin ghayri dhi zar'in inda baytika l-mouharrami Rabbana liyouqimou s-salata faj'al 'af'idatan mina n-naci tahwi 'ilayhim warzouhoum mina th-thamarati la'allahoum yachkouroun) ce qui signifie : « **Seigneur, j'ai établi l'un de mes fils dans une vallée dépourvue de toute plantation, auprès de la demeure que Tu as honorée et consacrée, pour qu'ils y accomplissent la prière ; alors Seigneur, fais que des groupes de gens viennent s'installer auprès d'eux et accorde leur des fruits en subsistance, puissent-ils Te remercier.** »

Allah ta'ala dit au sujet de notre Maître 'Iça 'alayhi s-salam :

﴿ وَجَعَلَنِي مُبَارَكًا أَيْنَ مَا كُنْتُ وَأَوْصَانِي بِالصَّلَاةِ وَالزَّكَاةِ مَا دُمْتُ حَيًّا ﴿٣١﴾ ﴾

[sourat Al-Maryam / 31] (waja'alani moubarakan 'ayna ma kountou wa'awsani bis-salati waz-zakati ma doumtou hayya) ce qui signifie : « **Il a fait que je sois béni où que je me trouve, Il m'a ordonné d'accomplir la prière et de m'acquitter de la zakat tant que je serai vivant.** »

Et Allah ta'ala dit :

﴿ وَجَعَلْنَاهُمْ أُمَّةً يَهْدُونَ بِأَمْرِنَا وَأَوْحَيْنَا إِلَيْهِمْ فِعْلَ الْخَيْرَاتِ وَإِقَامَ الصَّلَاةِ وَإِيتَاءَ الزَّكَاةِ وَكَانُوا لَنَا  
عَبِيدِينَ ﴿٧٣﴾ ﴾

[sourat Al-'Anbiya' / 73] (waja'alnahoum 'a'immatan yahdouna bi'amrina wa'awhayna 'ilayhim fi'la l-khayrati wa'iqama s-salati wa'ita'a z-zakati wakanou lana 'abidin) ce qui signifie : « **Nous avons fait d'eux [ 'Ibrahim, 'Ishaq et Ya'qoub ] des imams qui guident conformément à Nos ordres. Nous leur avons révélé d'accomplir les bonnes œuvres, d'accomplir la prière et de s'acquitter de la zakat. Et c'est bien à Nous qu'ils vouaient leur adoration.** »

Mes frères de foi, ce sont cinq prières qui sont extrêmement importantes selon le jugement de Allah. Ne les délaissent pas. *Jabir*, que Allah l'agrée, a dit : « *Le Messager de Allah salla l-Lahou 'alayhi wasallam* a dit :

(( مَثَلُ الصَّلَاةِ الْخَمْسِ كَمَثَلِ نَهْرٍ جَارٍ غَمْرٍ عَلَى بَابٍ أَحَدِكُمْ يَغْتَسِلُ مِنْهُ كُلُّ يَوْمٍ خَمْسَ مَرَّاتٍ ))

[rapporté par Mouslim] (*mathalou s-salawati l-khamsi kamathali nahrin jarin ghamrin ^ala babi 'ahadikoum yaghtacilou minhou koulla yawmin khamisa marrat*) ce qui signifie : « **Les cinq prières sont à l'exemple d'une rivière qui coulerait à flots au voisinage de l'un d'entre vous et dans laquelle il se laverait cinq fois par jour.** »

D'après *Ibnou Mas^oud* que *Allah* l'agrée, un homme a embrassé une femme puis est parti voir le Prophète *salla l-Lahou ^alayhi wasallam* et lui a fait savoir ce qu'il avait fait. Alors, *Allah ta^ala* a révélé :

﴿ وَأَقِمِ الصَّلَاةَ طَرَفِي النَّهَارِ وَزُلْفًا مِّنَ اللَّيْلِ إِنَّ الْحَسَنَاتِ يُذْهِبْنَ السَّيِّئَاتِ ذَلِكَ ذِكْرِي لِلذَّكِرِينَ ﴾

[*sourat Houd / 114*] (*wa 'aqimi s-salata tarafayi n-nahari wazoulafan mina l-layli 'inna l-ha^anati youdhibna s-sayyi'ati dhalika dhikra li-dh-dhakhirin*) ce qui signifie : « **Accomplis la prière aux deux extrémités de la journée et une partie de la nuit, certes les bonnes actions effacent les mauvaises.** »

L'homme a alors dit : « *Le jugement révélé dans cette 'ayah me concerne-t-il spécifiquement ?* »  
Le Prophète a répondu :

(( لِّجَمِيعِ أُمَّتِي كُلِّهِمْ ))

[rapporté par *Al-Boukhariyy* et *Mouslim*] (*lijami'i 'oummati koullihim*) ce qui signifie : « **C'est pour l'ensemble de ma communauté !** »

Et *Abou Hourayrah*, que *Allah* l'agrée, rapporte que le Messager de *Allah salla l-Lahou ^alayhi wasallam* a dit :

(( الصَّلَاةُ الْخَمْسُ وَالْجُمُعَةُ إِلَى الْجُمُعَةِ كَفَّارَةٌ لِّمَا بَيْنَهُنَّ مَا لَمْ تُغَشَّ الْكَبَائِرُ ))

[rapporté par *Al-Boukhariyy* et *Mouslim*] (*as-salawatou l-khamsou wal-joumou^atou 'ila l-joumou^ati kaffaratoun lima baynahounna ma lam toughcha l-kaba'ir*) ce qui signifie : « **Les cinq prières et la prière du vendredi, d'un vendredi à l'autre, expient les péchés qui sont commis entre elles tant que les grands péchés ne sont pas commis.** »

Après avoir entendu tout cela, comment quelqu'un peut-il manquer à ses prières et se priver de tous ces privilèges ? D'autant que le Prophète ^alayhi s-salatu wasallam a dit dans ce que rapporte de lui *Ibnou Hibban*, que celui qui abandonne la prière sera rassemblé au Jour dernier avec *Fir^awn*, *Qaroun*, *Haman* et 'Oubayy *Ibnou Khalaf*.

Mes frères de foi, persévérez à accomplir la prière en l'accomplissant correctement. Et ceci nécessite d'apprendre les règles de la prière, que ce soit les conditions de validité, les piliers ou les causes d'annulation. Alors venez et empressez-vous d'assister aux assemblées de science de la religion pour œuvrer conformément à la religion et obtenir la réussite.

Après avoir tenu mes propos, je demande que *Allah* me pardonne ainsi qu'à vous-mêmes.

**Second Discours<sup>2</sup> :**

*Al-ḥamdou lil-Lāhi waṣ-ṣalātou wa-salāmou ^ala sayyidina Mouḥammadir-raṣouli  
l-Lāh ; ya ‘ayyouha l-Ladhīna ‘amanou ttaqou l-Lāh.*

*Allahoumma ghfir lil-mou’minīna wal-mou’minat.*

---

<sup>2</sup> Il s’agit des piliers selon *Ach-Chafi’iyy* pour ceux qui seraient amenés à donner le discours entièrement en français. Les piliers devraient être dits en arabe.